

DEC171479DR20

Décision portant délégation de signature à M. Michel BERLINGUER pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC160147DAJ du 20/04/16 nommant M. Benoît Debosque délégué régional pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Michel Berlinguer, responsable du service technique et logistique, à l'effet de signer au nom du délégué régional tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée mais uniquement sur les centres financiers 2083 et 2099.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Michel Berlinguer, aucune autre délégation est donnée.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Sophia Antipolis, le 03/05/2017

Le délégué régional
Benoît Debosque